

Un virage numérique pour la commune ?

Lors du dernier conseil municipal, les élus de la commune ont pris connaissance du projet de l'association « Delta Lab Grand Sud ».

La maison Milon qui accueille actuellement la bibliothèque municipale pourrait faire peau neuve. Lors du dernier conseil municipal, Bernard Marie Grossat, président de l'association « Delta Lab Grand Sud », a présenté un projet novateur d'Institut des Productions Numériques qui pourrait prendre place dans le bâtiment. Si les discussions se concrétisent, un ambitieux projet de développement numérique pourrait alors voir le jour sur la commune.

Son président, Bernard Marie Grossat, a présenté un projet très ambitieux concernant ce lieu, bien connu des grillonnais, « La Maison Milon ».

À l'origine, la Maison Milon a été créée pour accueillir un Institut International des Polymères. En 1991, il ouvre ses portes avec pour vocations principales l'information, la communication, la création et la formation. Malheureusement, un ensemble de facteurs met un terme au projet. Le lieu devient propriété de la commune en 1998, et depuis, accueille la bibliothèque, des associations, des concerts...

Un espace dédié à la production numérique

Au fil des années, le bâtiment s'est dégradé nécessitant des travaux lourds et coûteux comme le préconise

un audit réalisé en novembre dernier.

Pour la mairie, désireuse de garder ce bâtiment, le projet de l'association apparaît alors comme une bouffée d'oxygène. Delta Lab Grand Sud souhaite revenir aux fondamentaux de la Maison Milon en créant un Institut des Productions Numériques... un vaste espace dé-



Bernard Marie Grossat, président de l'association « Delta Lab Grand Sud » a présenté le projet d'« Institut des Productions Numériques » lors du dernier conseil municipal. Grillon à l'aube d'un virage numérique ?

dié à la production numérique mais aussi aux prototypages et à l'expression artistique. La volonté des responsables de l'association est de rassembler en un même lieu les machines les plus performantes (imprimantes 3D notamment), les technologies les plus novatrices et les moyens de diffusions essentiels.

Attirer des start-up

Pour mener à bien ce projet novateur, un certain nombre d'objectifs ont été mis en place comme suivre l'évolution technologique grâce à la recherche permanente.

Pour cela, un écosystème numérique évolutif, une plateforme d'échanges et d'innovations, devrait voir le jour. Une mutualisation des équipements sera nécessaire afin d'éviter des sous-utilisations coûteuse mais tout en bénéficiant d'une diversité accrue des machines de prototypages.

Enfin, l'association souhaite que l'aide aux start-up occupe une place significative. Pour cela, elle désire leur offrir un lieu adapté à leurs besoins en leur permettant d'avoir accès à un bureau et à un matériel haut de gamme pour leurs essais. Cette aide pourrait se matérialiser sous la forme d'un concours où dix projets se-

raient éventuellement sélectionnés.

Réaménagement du bâtiment

Le projet présenté par Delta Lab Grand Sud prévoit la mise en place d'un bail à construction d'une durée de 18 à 35 ans. La contrepartie du bail réside dans une remise à niveau (électricité, éclairages, climatisation) de la Maison Milon dans le respect des normes de l'urbanisme et de l'environnement. La mairie pourra utiliser le lieu pour des manifestations et conférences au sein de la mezzanine, la salle de réunion et la salle des conférences. Un calendrier sera alors établi.

La bibliothèque va donc déménager, un nouveau lieu est actuellement envisagé dans le centre du village.

Lors du prochain conseil municipal, le 7 mars, une décision officielle va être prise par les conseillers sur l'avenir de la Maison Milon. Une décision qui devrait selon toutes vraisemblance être favorable au projet.

La création de cet institut des productions numériques va prendre forme progressivement tout au long de l'année 2016 et devrait permettre une redynamisation du bassin d'emploi tout en renforçant les tissus économiques et sociaux.

Lauriane Lugnier

LD TRIBUNE
18/02/2016
N° 113

e-tribune.fr